

# Bibliothèques numériques

Politiques et projets de numérisation  
en bibliothèque :

Ministère de la Culture, Ministère de  
l'Éducation Nationale

# La politique de la D.L.L. au sein du Ministère de la Culture

- Encourager le développement des projets de numérisation relatifs aux collections des bibliothèques de lecture publique françaises
- Coordonner la participation des bibliothèques de lecture publique française aux programmes internationaux en matière de nouvelles technologies
- Participer aux activités de l'Association Française de Normalisation (AFNOR)

# Programme de numérisation de la D.L.L.

- Soutien à la numérisation des manuscrits médiévaux pour étendre le champ de la base Enluminures (programme IRHT/CNRS)
- Projet d'informatisation du Catalogue général des bibliothèques publiques en France (CGM) et à terme, association des manuscrits intégralement numérisés.

# La politique du Ministère de l'Éducation Nationale en matière de numérisation

- Valoriser et diffuser le patrimoine
- Développer la visibilité des fonds au niveau national et international
- Offrir aux chercheurs un corpus de documents plus facile d'accès et adaptés aux nouvelles méthodes de recherche.

# Programme de numérisation du Ministère de l'Éducation Nationale

Deux types de projet dans le cadre de contrats quadriennaux :

- Numérisation de type patrimonial (ex : la BIUM en médecine)
- Numérisation de publications scientifiques : revues, thèses, littérature grise

# Etude comparative de deux sites voisins

Deux sites de numérisation d'enluminures et  
manuscrits médiévaux français :

- Ministère de la Culture, la base enluminures  
<http://www.enluminures.culture.fr>
- Ministère de l'E.N., la base liberfloridus  
<http://liberfloridus.cines.fr>

# La base Enluminures

- Consulter les reproductions numériques des enluminures et éléments de décor des manuscrits médiévaux conservés dans les bibliothèques municipales françaises.
- Coproduite par la Direction du Livre et de la Lecture et l'IRHT (CNRS) dans le cadre de leur programme commun depuis 1979.
- Plusieurs phases : recensement des manuscrits enluminés, inventaire et reproduction de leur décoration (l'ornement n'étant souvent reproduit que partiellement), catalogage.

- 14000 images consultables sous forme de vignette et de plein écran, reproduisant plus de 1200 manuscrits.
- Interrogation multicritère portant sur les manuscrits eux-mêmes (affichage d'une notice par manuscrit) ou sur leur décor (affichage d'une notice par élément de décor).
- Soutien de la Mission de la recherche et de la technologie du Ministère de la Culture, et du plan de numérisation des fonds culturels publics.



# La base Liberfloridus

- proposer la consultation à un large public de l'ensemble des enluminures des manuscrits médiévaux conservés dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur.
- Plusieurs partenaires : les bibliothèques détentrices des fonds, l'IRHT (CNRS), le Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur, le Ministère de l'Éducation nationale (Sous-direction des bibliothèques et de la documentation)

- 32000 images consultables numérisées :  
manuscrits, enluminures de tout type
- Possibilité de consulter la notice de chaque  
manuscrit, et la notice de chaque prise de  
vue détaillée
- Mise en commun des fonds des  
bibliothèques Mazarine et Sainte-Geneviève

# Points communs aux deux sites

- Types de fonds similaires (ouvrages médiévaux)
- Deux projets inter-établissements évolutifs (fonds et exploitation)
- Même objectif de conservation, valorisation, et diffusion du patrimoine

# Différences entre les deux sites

- Deux publics différents : grand public pour la base Enluminures, et chercheurs universitaires pour la base Liberfloridus
- Deux systèmes d'indexation et deux modes de navigation différents, qui doivent s'adapter à ces publics
- Fonds de B.M. pour la base Enluminure, fonds de B.U. pour la base Liberfloridus
- Système de recherche plus complexe sur Liberfloridus, et qualité d'image supérieure

# Bilan

- Ces deux sites ayant des fonds communs, un partenariat serait envisageable
- Cependant, les usagers n'ayant pas les mêmes demandes, les modes d'accès devraient respecter cette différence de publics (chercheurs et public plus large)
- Cette politique répond parfaitement à la tendance actuelle du métier de bibliothécaire : développer la numérisation et le partenariat entre établissements de types différents (fonds éclatés matériellement, réunis numériquement)

# Sites à visiter

- <http://www.culture.fr/culture/mrt/numerisation>
- <http://Nordnum.univ-lille3.fr>
- <http://biu-cujas.univ-paris1.fr/>
- <http://www.bium.univ-paris5.fr/>
- <http://cnum.cnam.fr>